

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 FEVRIER 2022**

Délibération
n°2022.02.014.B

**Soutien régional à
l'ingénierie territoriale du
contrat de dynamisation :
demande de subvention**

LE TROIS FEVRIER DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME et par visio-conférence suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 janvier 2022

Secrétaire de Séance : Marie-Henriette BEAUGENDRE

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER,

Excusé(s) : Michel GERMANEAU, Michaël LAVILLE, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03 FÉVRIER 2022

**DÉLIBÉRATION
N° 2022.02.014.B**

COOPERATIONS INTERNATIONALES - CONTRACTUALISATION	Rapporteur : Monsieur ANDRIEUX
SOUTIEN REGIONAL A L'INGENIERIE TERRITORIALE DU CONTRAT DE DYNAMISATION : DEMANDE DE SUBVENTION	

Lors de sa séance plénière du 12 avril 2019, la région Nouvelle-Aquitaine a approuvé le Contrat de dynamisation et de cohésion pour les territoires de GrandAngoulême et de La Rochefoucauld Porte du Périgord.

Ce dispositif doit permettre à la Région d'apporter son soutien financier aux projets relevant des axes qui ont été définis dans ce contrat, à savoir :

1. Accompagner les mutations économiques et soutenir l'innovation ;
2. Construire une offre de services de proximité équilibrée à l'échelle du territoire ;
3. Poursuivre l'engagement du territoire en faveur de la transition énergétique et écologique ;
4. Développer l'attractivité et l'économie du tourisme sur le territoire.

Dans le cadre de l'animation du contrat, la Région peut apporter son soutien à de l'ingénierie territoriale afin de faire émerger des projets et suivre la réalisation de ce contrat.

Le soutien financier régional porte sur un poste de Chef de projet territorial : interlocuteur privilégié de la Région, il œuvre à l'élaboration du contrat et à sa mise en application, son suivi et son évaluation. La Région évalue le temps passé à 0.5 ETP financé à parité avec la collectivité référente.

La Région a d'ores et déjà accompagné ce poste en 2019, 2020 et 2021. Il s'agit désormais de solliciter le soutien pour 2022 sur la base du plan de financement suivant :

Profil du poste	Base salaire chargé	Soutien régional	Assiette éligible	Recettes			
				Région	%	Autofin	%
Chef.fe de projet territorial / Coordinateur.rice du contrat	55 0000 €	0.5 ETP plafonné à 25 000 €	25 000 €	12 500 €	50	12 500 €	50

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel du poste de Chef de projet territorial.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à solliciter le soutien auprès de la Région et à signer tout document afférent à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Recu à la préfecture de la Charente le :</u> 08 février 2022	<u>Affiché le :</u> 08 février 2022